



PLAUDREN

LE KELOÙ

Lettre d'information municipale bimestrielle

Mai Juin 2022 • Numéro 107



PLAUDREN

A LA RECHERCHE D'UN DENTISTE

Page 5...

Résultats élection présidentielle 2022

à Plaudren

**Emmanuel
MACRON**
LREM
56.74 %



**Marine
LE PEN**
RN
43.26 %



Élections législatives 2022

Les 12 et 19 Juin
**Allons
Voter!**

Les élections législatives auront lieu les 12 et 19 juin 2022. Les élections législatives servent à élire les députés. Les députés siègent à l'Assemblée nationale.

Pour pouvoir voter, vous devez justifier de votre identité et être inscrit sur les listes électorales. S'inscrire sur les listes électorales pour voter aux élections législatives de juin 2022 n'est plus possible (date limite d'inscription 4 mai en ligne et 6 mai en mairie ou par courrier).

Procuration

En cas d'absence lors des prochains scrutins, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur une autre liste électorale que la vôtre. Cette personne, votre mandataire, devra cependant toujours se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place, selon vos consignes. maprocuration.gouv.fr

Carte électorale. Un QR code figure sur la carte électorale.

Ce QR code renvoie au site unique www.elections.interieur.gouv.fr vous permettant d'accéder à l'ensemble des démarches liées aux élections. Vous pouvez ainsi en quelques clics : vérifier votre situation électorale ; trouver votre bureau de vote ; vous inscrire en ligne sur les listes électorales ; effectuer une demande de procuration en cas d'absence le jour du scrutin.

Vous pouvez également vérifier à qui vous avez donné procuration ou qui vous a donné procuration. Le site www.elections.interieur.gouv.fr vous permet également d'accéder à des contenus pour comprendre le rôle et la finalité démocratique du vote, les différents types d'élections organisées en France, la compétence des élus, etc.

Par ailleurs, votre numéro national d'électeur, attribué à chaque électeur a été mis en exergue. Ce numéro est désormais nécessaire pour établir une procuration. Ce numéro permanent, unique et propre à chaque électeur est composé de 8 ou 9 chiffres dans la majorité des cas. Ce numéro permet d'identifier de manière certaine un électeur parmi les 48 millions d'inscrits sur les listes électorales. Il figure sur la carte électorale et peut également être trouvé en interrogeant votre situation électorale en ligne sur : www.elections.interieur.gouv.fr/toutes-mes-demarches-electorales/je-verifie-ma-situation-electorale



C'est quoi le budget ?

Soumis chaque année au vote du Conseil Municipal, le budget prévoit et autorise les recettes et les dépenses de la commune. Il se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

Les décisions inscrites au budget primitif peuvent être modifiées en cours d'exercice par un vote du Conseil Municipal. On parle de décisions modificatives, qui permettent d'ajuster le budget au fil de l'année et des choix de la collectivité.



Fonctionnement



La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la **gestion courante** des services de la collectivité.

Investissement



La section d'investissement présente les **programmes d'investissements nouveaux ou en cours**. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt.

Investissements 2022 (supérieur à 2 000 €)



900 000 €* | Construction d'une école maternelle et élémentaire

- 120 000 € | Programme voirie 2022
- 20 000 € | Panneau de signalisation
- 20 000 € | Columbarium
- 20 000 € | Sécurisation des arrêts de bus
- 20 000 € | Lumière extérieur de l'église
- 18 000 € | Panneau lumineux
- 15 000 € | Chaudière de la mairie
- 10 000 € | Nettoyage façade et démoussage de l'église
- 6 306 € | LED intérieur de l'église
- 4 200 € | Étude sécurisation entrées bourg
- 3 840 € | Étude voie douce
- 3 500 € | Écrans d'ordinateurs de la mairie
- 3 480 € | Étude accès ouest RD n°133
- 4 200 € | Étude sécurisation entrées bourg

Montant prévisionnel en € TTC



*La délibération n°2022/04/26-005 valide l'avant-projet définitif pour la construction d'une école maternelle et élémentaire pour un montant de 2 191 500 € HT

Taux de fiscalité 2022

En application de l'article 16 de la loi de finances pour 2020, les parts communale et départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales. Le taux de TFPB était de 25.85 % avant la loi de finances et il est aujourd'hui de 41.11 %.

Le conseil municipal a décidé de fixer les taux d'imposition locale pour l'année 2022 avec une hausse de **+1 %** sur la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) soit un taux de 26.85 % (donc 42.11 % après la loi de finances 2020) et un maintien de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) à 59.60 %

TFPB

42.11 %

TFPNB

59.60 %



Avez-vous vu ?



Aménagements aux étangs du Boler

Les nouveaux jeux et agrès sont installés progressivement. Les fournitures de matériel arrivent malgré des délais fuyants.

Les services techniques communaux sont à l'œuvre pour finaliser les abords des différents jeux et agrès.

La mise en service sera faite pour la totalité des appareils. *Encore un peu de patience !*



Les aménagements des nouveaux appareils et agrès aux étangs du Boler, ont nécessité du terrassement et généré beaucoup de pierres plates.

L'opportunité a été saisie par la municipalité de faire monter un muret en pierres sèches afin de sécuriser l'accès piétons depuis la rue Georges Cadoudal.

Ces travaux ont été mené par les chantiers nature et patrimoine de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, et offre un rendu remarquable.



Le terrassement du lotissement La Vallée de l'Arz a débuté

Les travaux de viabilisation du lotissement communal la Vallée de l'Arz ont commencé mercredi 27 avril 2022, sous le contrôle du cabinet Nicolas et associés, assurant la maîtrise d'œuvre de l'opération.

Cette première tranche de travaux permettra de créer vingt lots libres de constructeurs. Elle sera suivie par une seconde tranche de vingt lots supplémentaires. Le marché de terrassement voirie a été confié à l'entreprise Pigeon Bretagne Sud, dont les engins ont commencé à décaper la terre végétale sur l'emprise des futures voiries.

Les réseaux eaux usées et eau potable (EU et EP) seront réalisés par l'entreprise TPC Ouest, attributaire du marché. Pour toute la partie réseau électrique et Télécoms, la municipalité sera accompagnée par Morbihan Énergies, qui a confié le chantier à l'entreprise INEO. La voirie du lotissement permettra également de desservir la future école publique, dont les plans ont été validés lors du dernier conseil municipal et pour laquelle une demande de permis de construire a été déposée le 4 mai dernier.

Concernant le planning du chantier, et malgré quelques problèmes de disponibilité des matériaux (transformateur Enedis), les travaux de cette première phase devraient être achevés juste avant le mois d'août.

L'ensemble des lots ayant déjà été réservés, les acquéreurs seront en mesure de déposer les dossiers de permis de construire fin septembre 2022. Les surfaces des lots sont de 255 m² pour les plus petits et de 484 m² pour les plus grands.

Maison pluridisciplinaire de santé

Le projet de la maison pluridisciplinaire de santé se concrétise. Les travaux ont en effet commencé au printemps 2022 rue de Kerambourg, entre la salle Ty An Holl et la supérette. A terme, elle accueillera deux médecins généralistes, un cabinet d'infirmiers, une orthophoniste et une sage-femme. En complément, un cabinet de dentiste est anticipé pour pérenniser le service, suite au départ en retraite du docteur RAYNAUD, en mars dernier.

” Une nécessité pour nos territoires ruraux

indique Nathalie LE LUHERNE, Maire de Plaudren

La municipalité de Plaudren souhaite accueillir un(e) dentiste dans ce futur équipement qualitatif. Pour tous renseignements, contacter la mairie par mail mairie@plaudren.fr



Marie LECUYER et Célestine DENIS ont fêté leurs 100 ans

Marie Guillard veuve Lécuyer est née le 3 avril 1922 à Bignan. Elle a fêté ses 100 ans le 3 avril 2022. Avec son mari Joseph Lecuyer, ils ont acheté une exploitation à Plaudren. De leur union sont nés 3 enfants. Elle a vécu à Plaudren durant 55 ans avant d'intégrer, à 98 ans, l'Ehpad du Porhoët de Saint Jean Brévelay.

” Elle est la doyenne de la commune de Plaudren.

Suivie de près par **Célestine DENIS née LE BOURSICAUT** qui a fêté ses 100 ans en avril dernier. Elle est née le 20 avril 1922, fille de commerçants Plaudrinois, son père était maire de la commune en 1945. De son union avec Désiré DENIS, fils du minotier de Luhan, sont nés 5 enfants. Après avoir vécu à Bourg-des-comptes près de Rennes, ils reviennent passer leur retraite à Plaudren. Célestine rejoint l'EHPAD du Porhoët de St Jean Brévelay en automne 2021.

Ces deux amies et voisines aux cent printemps ont vécu dans la même rue à Plaudren. Elles se sont suivies en structure et ont pu fêter leurs anniversaires ensemble entourées de leurs familles et proches. « *Elles ont vécu dans la même commune, ont souvent joué à la belote ensemble et suivent le même chemin* » confie Françoise, l'une des filles de Célestine.



100ans

36 524 jours

5 217 semaines

1 200 mois

400 saisons

1 siècle

Le centre de loisirs... c'est génial !



Le pôle enfance sera ouvert du vendredi 8 juillet 2022 au vendredi 5 août 2022 et du lundi 29 au mercredi 31 août 2022.

Un camp multi-activités de 3 jours et 2 nuits à Erdeven est proposé aux enfants nés en 2014-2015-2016 du 11 au 13 juillet et un séjour multi-activités de 5 jours et 4 nuits à Erdeven (Camping de la Croix Villieu - 4 étoiles) est proposé du lundi 18 au 22 juillet 2022 aux enfants nés en 2011-2012-2013.

Le nombre de places est limité à 14 enfants par camp. Des critères ont été défini par la Commission Jeunesse au cas où nous aurions plus de 14 inscrits.

- 1/ Être domicilié à Plaudren et être à jour de ses factures cantine-garderie-ALSH
- 2/ Priorité aux enfants né en 2014 pour le petit camp et en 2011 pour le grand camp
- 3/ Priorité aux enfants qui fréquentent régulièrement le Centre de Loisirs (mercredi et vacances)

Les inscriptions pour les camps se font par mail enfance@plaudren.fr ou au pôle enfance du 6 mai au 20 Mai 2022. Vous recevrez par mail la validation de l'inscription de votre enfant le lundi 23 mai 2022.

Les inscriptions aux journées Centre de Loisirs débiteront également le 6 mai. Attention, le nombre de places au Centre de Loisirs est également limité. *Inscrivez-vous vite!* Retrouvez le programme sur le site internet <https://www.plaudren.fr/accueil-de-loisirs-sans-hebergement-3-12-ans>

Conseil municipal des enfants. Un nouveau mandat

Le 15 mars dernier, le nouveau Conseil Municipal des Enfants de Plaudren (CME) constitué de 12 enfants représentant les deux écoles, s'est installé officiellement.

Élus pour 2 ans, les jeunes élus ont une réelle envie de travailler ensemble pour proposer des projets communs. Les projets qu'ils souhaitent voir se réaliser sont axés sur le bien vivre ensemble, la sécurité, les activités sportives et culturelles.



Mardi 3 mai dernier plusieurs projets ont été voté et validé : nettoyage de la commune, marché de producteurs, collecte de jeux et livres pour Noël, plantation d'arbres fruitiers en libre-service, marché de Noël, décorations saisonnières, distribution de brochettes de bonbons à la cantine pour la fin de l'année, cinéma en plein air, fabrication de boîtes à livre, fabrication de nichoirs à oiseaux et organisation d'une visite au domicile partagé de Plaudren. Tous les projets n'ont pas pu être mis en œuvre.

De beaux objectifs de mandat pour nos jeunes élus !

Les réunions seront programmées environ tous les trimestres et en fonction de l'actualité et de l'avancement des projets à mettre en place.

Avec la réouverture des structures sportives et culturelles, les projets et sorties pédagogiques reprennent... Retrouvez quelques photos souvenirs du premier semestre...

01 Projet Essaim avec le musée de la Cohue

Les élèves de CM1/CM2 ont participé à un grand projet culturel en collaboration avec le musée de la Cohue : il s'agissait de créer une animation sonore accompagnant le public du Musée de la Cohue lors de l'exposition Essaim.



02 animateur maison de la nature

Ludovic, l'animateur de la Maison de la Nature de Conleau, à Vannes, est venu à plusieurs reprises à Plaudren faire découvrir à nos élèves du CP au CM2 la richesse de la biodiversité de leur village



03 Plantation d'une haie bocagère

Depuis l'an dernier, nos élèves du CE2 au CM2 participent à la plantation d'une haie bocagère, en contrebas du terrain de la future école publique. Parole d'enfant : « mais alors, quand on sera parent, on pourra venir voir notre haie avec nos enfants ? »



04 Matern'athlé

Les élèves de maternelle ont participé (très) activement à une matinée (très) athlétique à Ty an Holl : courir vite, courir longtemps, lancer, sauter. Nous avons même vu de vrais Peter Pan au trampoline !



École privée Saint Bily



Pendant les vacances de printemps, le portail de l'école Saint Bily s'est fait peau neuve.

Madame Le Maréchal, directrice de l'école remercie les familles et amis qui ont participé généreusement à la vente de saucissons organisée par l'OGEC ce qui va permettre de financer une partie de ce projet.

Et merci à Emilie Blot pour cette jolie réalisation.



Vendredi 8 avril dernier, un repas partagé a été proposé aux élèves de l'école Saint Bily pour récolter des dons au profit de l'association Handi'chien. Cette association permet d'éduquer des chiens et de les remettre gratuitement à des personnes porteuses de handicap afin de les aider dans leur quotidien.

Grâce à cette action et à la participation des familles, l'école a pu remettre un chèque de 389€ à l'association représentée par Emmanuel PICAUD, bénéficiaire et parents d'élèves de l'école. Il était venu à l'école accompagné d'autres bénéficiaires pour présenter aux enfants les chiens et leur travail au quotidien le 1er avril.

VIE CULTURELLE

Un grand succès pour l'atelier bricolage à la Bibliothèque de Plaudren

Mercredi 11 mai dernier, un après-midi pour fabriquer son hôtel à insectes a été organisé à la bibliothèque.

Pour répondre aux nombreuses demandes un nouvel atelier aura lieu le mercredi 25 mai de 14h30 à 16h30 à la bibliothèque. Cette atelier est également complet.

Les participants apprendront à construire un super hôtel à insectes pour qu'ils puissent s'y abriter. Et oui les petites bêtes aussi ont besoin d'une maison.



Retrouvez le programme des activités de la bibliothèque de Plaudren sur le site internet

<https://www.plaudren.fr/index.php/bibliotheque-municipale-0>



Les prochaines dates à retenir

11 juin 2022 – 14h30/16h30 –

Atelier fabrication lanternes/dragons chinois

9 et 16 juillet 2022 – 14h30/16h30 –

Atelier bricolage sur le thème de la mer

Sur inscription au 02 94 45 58 73 ou par mail bibliotheque@plaudren.fr



Louka FORTIER
jeudi 7 avril 2022
Route de l'Arz

Certaines personnes n'ont pas souhaité la parution dans le bulletin.

L'actu Plaudrinoise en temps réel

Pour consulter l'actualité Plaudrinoise du moment sur votre smartphone et recevoir une notification en cas d'alerte pour incident majeur, télécharger **l'application mobile CentoLive** via Play Store (Android) ou l'App Store (Iphone), puis « Plaudren » à votre liste de favoris

**OÙ QUE VOUS SOYEZ,
RESTEZ CONNECTÉ AVEC
VOTRE COMMUNE.**



Flashez-moi pour
obtenir l'application

Permanence des conseillers départementaux

Dominique Le Meur et Pierre Guegan, conseillers départementaux du canton de Grand-Champ, tiendront une permanence à l'attention des habitants du canton, sur rendez-vous, le samedi 2 juillet 2022 de 9h à 11h à la mairie de Plaudren.

Contact et réservation: 02 97 54 83 92 ;
isabelle.chioggi@morbihan.fr

VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX CANTON DE GRAND-CHAMP



Dominique
LE MEUR

1^{ère} ADJOINTE AU MAIRE DE GRAND-CHAMP

Pierre
GUÉGAN

MAIRE DE PLUMELIN

Recensement citoyen

Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement

Recensez-vous à la mairie de votre domicile à partir du jour de votre 16ème anniversaire. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Munissez-vous de votre carte d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille de vos parents.

Il est également possible d'effectuer son recensement citoyen en ligne <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054>

Actuellement sont concernés les jeunes nés en 2006.

C'EST OBLIGATOIRE !

Commémoration 8 mai 1945

Dimanche 8 mai 2022, Plaudrinois et Plaudrinoises étaient présents pour assister à la cérémonie commémorative du 77^{ème} anniversaire du 8 mai 1945

Un hommage a été rendu devant le monument aux morts Place de l'Eglise et des gerbes de fleurs ont été déposées au Cosquer, à Saint-Bily et à la stèle rue des Déportés afin d'honorer la mémoire de toutes les personnes mortes pour le France lors de la guerre.

Le conseil municipal des enfants étaient présents pour participer à la cérémonie, proclamer les textes et chanter la Marseillaise.

A l'issue de la cérémonie, une médaille de reconnaissance de la nation a été remise à Michel Courtois au grade de commandeur (médaille d'or), qui est le nouveau président de l'Unacita, et à René Lefèvre au grade d'officier (médaille d'argent) qui en est le trésorier.



Coupures de courant

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins, des travaux sur le réseau électrique vont être effectués à Plaudren et vont engendrer des COUPURES DE COURANT dans les quartiers et lieux-dits suivant :

Mardi 28 juin 2022 de 09h00 à 12h00 **Mardi 28 juin 2022 de 14h00 à 16h30**

- La Grande Métairie
- Kerscoup
- Le Vieux Château
- Talhouet Penderff
- 7, 2 rue des Déportés



COUPURE ÉLECTRIQUE

ENEDIS
L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU

Inscriptions transports scolaires



Breizh Go - Inscrivez-vous en ligne sur [breizhgo.bzh](https://www.breizhgo.bzh) à compter de la fin mai 2022

Pour l'année 2022-2023, l'inscription aux transports scolaires sur le réseau régional BreizhGo (car, train et bateau) ouvrira à compter de la fin mai.

Cette inscription se déroulera en ligne à l'adresse suivante : <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/morbihan>. La date limite d'inscription aux transports scolaires est fixée au 18 juillet 2022. Pour toute demande reçue après cette date, une majoration de 30 euros sera appliquée.

Plus de renseignements sur <https://www.breizhgo.bzh/> ou au 02 99 300 300

Kicéo - Les inscriptions sont ouvertes

Retrouvez toutes les informations sur <https://bit.ly/3wyn12a>

Pour tous renseignements ou demandes d'informations : 02 97 01 22 10 info@kiceo.fr

A nos amis randonneurs

Les baliseurs de l'association « Les Godillots Vannetais » ont procédé à la rénovation du balisage des deux circuits plaudrinois le *circuit des Rah-Koëd* et le *circuit de Talhouët*.

En présence de Gérard Rio, référent plaudrinois du Comité départemental de la F.F.R.P. (Fédération Française de la Randonnée Pédestre)

Un grand merci à tous ces bénévoles.





Choisir le bon moment c'est moins dérangerant !

Bruits de voisinage —

Les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Arrêté préfectoral en date du 10 juillet 2014

Frelons asiatiques —

Destruction des nids du 1er mai au 30 novembre. Avant toute intervention, contactez notre référent communal : M. Hervé Le Mignon au 02 97 45 90 62.

Service payant. Un dossier sera à remettre à la mairie qui apporte une aide financière à l'intervention.

Pour en savoir plus sur le frelon asiatique : <http://www.fredon-bretagne.com/fdgdon-morbihan/frelon-asiatique/>



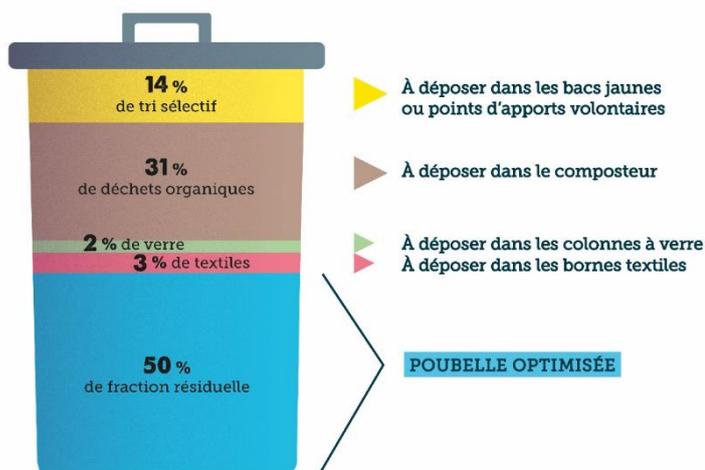
Ensemble, continuons à agir pour réduire le coût des déchets —

Face à la flambée des coûts de traitement, l'usager sera plus que jamais un acteur essentiel. En effet, nos gestes ont un impact direct sur les coûts du service. Pour réduire les tonnages produits, les actions de chacun sont utiles. En parallèle, la collectivité a son rôle à jouer et mène les réflexions qui s'imposent : optimisation de la collecte, développement du réemploi, meilleure valorisation des biodéchets...

Le tri, un geste à renforcer pour alléger les ordures ménagères

Les résultats des observations menées sur le contenu des ordures ménagères permettent d'observer que plus de la moitié des déchets sont valorisables. Preuve que nous pouvons encore améliorer nos performances.

La moitié de notre poubelle d'ordures ménagères pourrait être valorisée



Prévention des feux -Rappel de la réglementation et de l'interdiction du brûlage des déchets verts



Le temps sec et le vent favorisent les départs de feu.

Afin de limiter ces incidents, on vous rappelle la réglementation concernant l'emploi du feu et le brûlage des déchets verts dans le visuel ci-dessous

Soyons tous vigilants !

RÉGLEMENTATION DE L'EMPLOI DU FEU ET DU BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS dans le Morbihan Arrêté préfectoral du 26 septembre 2019 Résumé des principales dispositions		
Feu sur les plages		INTERDIT TOUTE L'ANNÉE (cf article 1)
Terrains boisés plantations, landes, reboisements et à moins de 200 mètres de ces lieux	Incinérer des végétaux sur pieds	INTERDIT TOUTE L'ANNÉE (cf article 2-1)
	Porter ou allumer du feu	INTERDIT TOUTE L'ANNÉE Pour tous sauf propriétaires forestiers et ayants droit (cf article 2-1)
	Fumer	POSSIBLE du 1er novembre au 31 mars Pour les propriétaires forestiers et les ayants droit (cf article 2-1, 2-2)
	Incinérer les déchets issus de la sylviculture (rémanents de coupe)	
Déchets verts		INTERDIT TOUTE L'ANNÉE (cf article 3)
Résidus de culture et autres végétaux d'origine agricole	Résidus de culture et issus de la destruction définitive de linéaire bocager	INTERDIT TOUTE L'ANNÉE (cf article 4)
	Autres résidus végétaux d'origine agricole	POSSIBLE Du 1er novembre au 31 mars En l'absence d'une solution de valorisation (cf article 4)
Végétaux parasités par les organismes nuisibles	POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE Déclaration et autorisation DDTM après avis DRAAF (cf article 5)	
Espèces exotiques envahissantes	Relevant de l'arrêté du 14 février 2018 (Baccharis...)	POSSIBLE du 1er novembre au 31 mars (cf article 6)
	Relevant du code de la santé publique (3 espèces d'ambrosie, berce du caucase)	POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE (cf article 6)
Feux et foyers à l'air libre	Feux pour méchouis et barbecue attenants à une habitation	POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE Sous réserve de restrictions locales (cf article 7-1)
	Feux festifs	POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE Déclaration et autorisation municipale (cf article 7-2)
	Lâcher de ballons lumineux et lanternes volantes	INTERDIT TOUTE L'ANNÉE (cf article 7-3)
Episode de pollution de l'air (alerte/arrêté préfectoral)		INTERDICTION POUR TOUS LES USAGES AUTORISES CI-DESSUS

Se référer à l'article 8 de l'arrêté pour les conditions à respecter dans le cas où l'emploi du feu est autorisé





Le saviez-vous ?



Le calvaire du Bruguen Situé au lieu-dit Le Sincé à Plaudren a une originalité, c'est la présence d'une passée permettant le franchissement du talus.

Pourquoi du muguet au 1^{er} mai ?

Comme chaque année, il est de coutume d'offrir un brin de muguet à ses proches le 1er mai. Arrivée en Europe au Moyen Âge, cette fleur odorante et toxique est originaire du Japon. Symbolisant le retour du printemps et des beaux jours, elle est même synonyme de porte-bonheur dans certaines cultures. Mais c'est au XVI^e siècle que la tradition d'offrir du muguet est née. A cette époque, la fête de l'amour n'était pas le jour de la Saint Valentin, mais bien le 1er mai. Les princes et les seigneurs fabriquaient alors des couronnes de fleurs, afin de les offrir à leur bien-aimée. Ayant reçu du muguet, le roi Charles IX décida, le 1er mai 1561, que dorénavant, les dames de la cour recevraient cette fleur à clochettes blanches tous les ans. Le muguet a gagné en popularité au fil des siècles, très présent dans les défilés de mode et les parfums.

MANIFESTATIONS LOCALES

Mini-tag à Plaudren

Le GRAND TAG, évènement éphémère ouvert à tous depuis l'an 2000, qui consiste à faire appel à toutes les bonnes volontés pour dessiner sur le bitume Arradonnais, a innové en 2016 puis en 2018, en créant un challenge du TAG'GLO le jour du GRAND TAG.

Le principe est que chaque commune volontaire organise son mini-tag lors d'un évènement de leur choix, et qu'elle sélectionne ensuite une équipe pour venir concourir au challenge sur Arradon.

Pour cette édition 2022, la commune de Plaudren a choisi d'organiser un mini-tag le samedi 18 juin 2022 de 10h à 12h dans le bourg, afin de choisir une équipe qui viendra défendre les couleurs de Plaudren le 25 juin 2022 à Arradon.

Par équipe de 2
Craies fournies



Avant-première du TAG'GLO

PLAUDREN
18 juin de 10h00 à 12h00
"Dessinez à la craie dans le centre bourg"

PLAUDREN

LE GRAND TAG

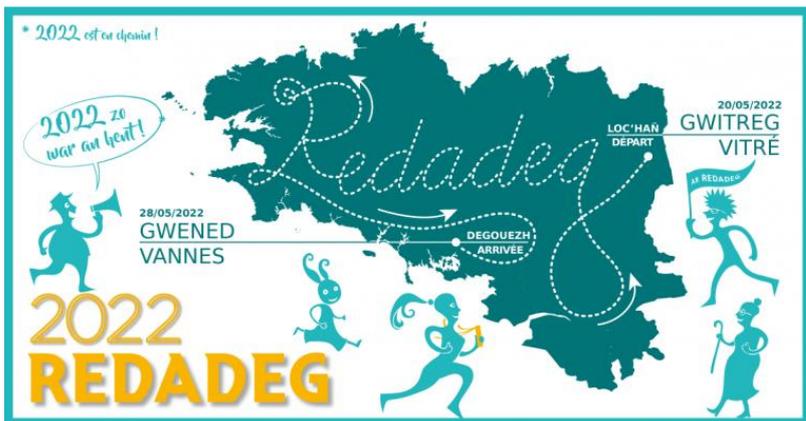
ARRADON
25 JUN 2022

GRATUIT !
NOUS VOUS OFFRONS
1 M² ET DES CRAIES !

www.legrandtag-arradon.fr

Arradon GOLFE MORBIHAN V.net Caisse Postale 2022 Le Télégramme TERRA BÂTIR enten

Transmettez le témoin de la langue bretonne en participant à Ar Redadeg du 20 au 28 mai !



Cette course relais mobilise chaque année des milliers de coureurs à travers toute la Bretagne avec cette année 2 022 km à vendre et/ou à parcourir pour soutenir la langue bretonne.

Le passage de la course s'effectuera sur notre commune le samedi 28 mai vers 7h50 pour une arrivée à Vannes.

En savoir plus sur www.ar-redadeg.bzh

Rah Koëd Plaudren foot

Les Rah-Koëd au taquet avec Cédric

À l'occasion de la dernière journée de championnat pour nos équipes masculines, les Rah-Koëd s'associent à l'association « **Au taquet avec Cédric** » afin de collecter des fonds dans le but de venir en aide à Cédric Joffredo et ses proches en permettant le financement de matériel utile à son quotidien.

Cédric est le papa de Timeo, actuellement licencié chez les Rah-Koëd en U14. Lui-même ancien joueur du club et originaire de Plaudren, il a été victime il y a 2 ans d'une rupture d'anévrisme. Malgré des interventions, de la rééducation et son combat, Cédric n'a jamais pu retrouver son autonomie. Ses proches ont donc décidé en mars 2022 de monter une association afin de collecter des dons pour permettre le financement de matériel spécialisé.

Le dimanche 22 mai, les Rah-Koëd disputeront 4 matchs au stade de Kermiser à Plaudren en clôture de la saison 2021/2022 de 10h00 à 17h30.

ASSOCIATIONS

LES RAH-KOËD
au taquet avec Cédric

Dimanche 22 mai 2022

10:00	RK Plaudren - Semeurs Grand-Champ <i>Championnat vétérans</i>
12:30	RK Plaudren C - CSM Trédion B <i>D4 - Poule E</i>
13:30	RK Plaudren B - ES Plescop C <i>D3 - Poule G</i>
15:30	RK Plaudren - ES Mériadec <i>D1 - Poule D</i>

Entrée : **1€**
Reversée à

Buvette et restauration sur place

RAH-KOËD PLAUDREN FOOTBALL

PORTES OUVERTES
Femminines

Vendredi 20 mai à 19h00

Stade de Kermiser

À partir de 16 ans

SAISON 2022/23

L'équipe féminine des Rah Koëd fête ses 10 ans d'existence

À l'aube de sa onzième saison, nous sommes à la recherche de nouvelles joueuses pour compléter et renforcer l'effectif en place. Si tu as plus de 16 ans, que tu a déjà fait du foot ou non et que tu souhaites rejoindre un groupe convivial, viens te faire tester et faire connaissance avec le groupe lors des portes ouvertes qui auront lieu au stade de Kermiser le vendredi 20 mai à 19h00.

Contact : Amélie Reto – 06 65 97 04 08

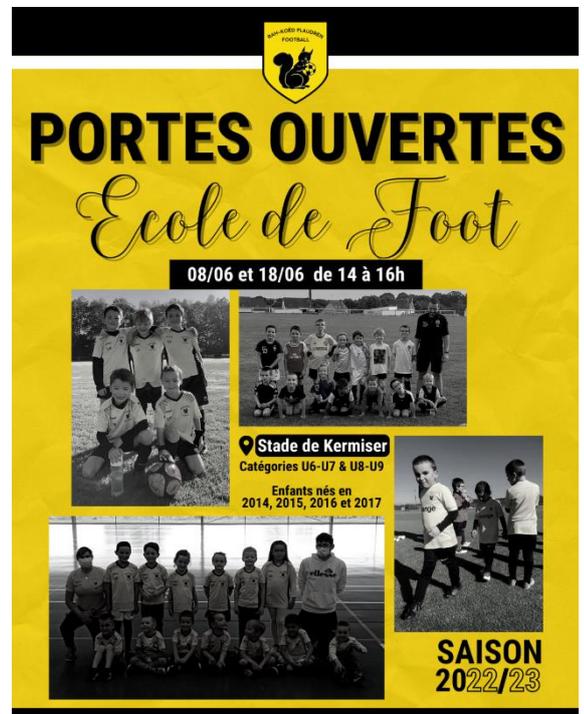
Journées portes ouvertes de l'école de foot

L'école de foot des Rah-Koëd (catégories U6 à U9) ouvre ses portes aux enfants nés en 2014, 2015, 2016 et 2017 afin de leur faire (re)découvrir la pratique du football de manière ludique. Encadrée par un éducateur diplômé qui saura répondre aux interrogations des parents, l'école de foot permet aux enfants d'évoluer au sein d'un groupe en dehors du cercle familial ou scolaire, d'acquérir des valeurs telles que le respect ou la solidarité et de pratiquer une activité physique plaisante.

Ces portes ouvertes auront lieu au stade de Kermiser le mercredi 8 juin de 14h00 à 16h00 et le samedi 18 juin de 14h00 à 16h00

N'hésitez pas à venir nous rencontrer et faire découvrir les joies du football à votre enfant, peut-être que le futur Mbappé se cache dans votre foyer !

Contact : Benjamin Auverlot – 06 40 35 26 74



PORTES OUVERTES
Ecole de Foot
08/06 et 18/06 de 14 à 16h
Stade de Kermiser
Catégories U6-U7 & U8-U9
Enfants nés en 2014, 2015, 2016 et 2017
SAISON 2022/23

Campagne de recrutement 2022/2023

Après deux saisons perturbées par la crise sanitaire, la saison 2021/2022 parvient quant à elle bien à son terme. En vue de la nouvelle qui se profile, le club des Rah-Koëd est toujours à la recherche de nouveaux atouts pour se renforcer et poursuivre son développement : joueurs, joueuses, dirigeant(e)s, arbitres, bénévoles, partenaires...

Contacts :

- ⚽ **Ecole de foot : Benjamin Auverlot – 06 40 35 26 74**
- ⚽ **Groupement : Sébastien Guillo – 06 48 97 83 64**
- ⚽ **Séniors M : Yannick Batton – 06 07 85 33 86 36**
- ⚽ **Séniors F : Amélie Reto – 06 65 97 04 08**
- ⚽ **Vétérans : Vincent Leboulanger – 06 62 15 68 46**
- ⚽ **Autre : Sébastien Guillo – 06 48 97 83 64 ou Régis Thomas – 06 31 13 71 84**



Si vous souhaitez faire partie d'un club familial, dynamique et ambitieux, n'hésitez plus, rejoignez-nous et faites, vous aussi, partie de l'aventure RKP ! *Parce qu'on a tous une bonne raison d'être Rah-Koëd !*



Gym pour tous

Le 5 avril dernier, l'association Gymnastique pour tous a organisé une chasse à l'œuf. Cris de joie des enfants qui ont trouvé, dans la salle Ty An Holl, les précieux œufs de Pâques.

Une randonnée organisée par Gym pour tous pour l'association « Au taquet avec Cédric » est également au programme le samedi 25 juin 2022, matin.



Le mot du bureau

C'est avec regret que nous avons dû annuler le vide grenier du 1^{er} mai. En effet, nous n'avons pas eu assez d'inscription et la concurrence était trop forte dans les communes voisines. Ce n'est que partie remise, nous reverrons notre copie pour l'année prochaine. Au plaisir de vous retrouver !



A VOS AGENDAS

20/05/2022	Fest-noz Roue Waroch organisé par l'association Petra Neué en partenariat avec Les Chantous avec Mathieu HAMON et Sylvain GIRO à la Salle Ty An Holl à partir de 20h30
21/05/2022	Concert-spectacle de l'école Guitar Voice organisé par l'association Diastèmes Prod, à la salle Ty An Holl à partir de 19h
28/05/2022	Collecte de papiers de l'école Saint Bily sur le parking du Cimetière de 10h à 12h
04/06/2022	Concours de palets organisé par l'association Rah Koëd Foot Plaudren ANNULÉ
18/06/2022	Mini-tag organisé par la Mairie de Plaudren, de 10h à 12h dans le bourg de Plaudren
18/06/2022	Fête de la « Live Music » organisée par l'association Diastèmes Prod, à partir de 19h dans le bourg de Plaudren
18-19/06/2022	22 ^{ème} édition d'auto-cross sur le circuit du Touldouar organisée par Auto Club du Touldouar
25/06/2022	Randonnée organisée par l'association Gym Pour Tous pour l'association « Au taquet avec Cédric »
26/06/2022	Kermesse de l'école Saint Bily
02/07/2022	Kermesse de l'école Le Sac de Billes à la Salle Ty An Holl
03/07/2022	Repas champêtre organisé par la Société de chasse de la Butte à Cliscoët à partir de 12h
09/07/2022	Festi' Plaudren organisée par l'association Diastèmes Prod au stade municipal de Kermiser à partir de 19h



PLAUDREN
VENDREDI 20 MAI

FEST-NOZ
chanté avec Sylvain
Girault
Mathieu Hamon

LES CHANTOUS DE
PLAUDREN

SALLE
TY AN HOLL
À PLAUDREN

20H30

**SCÈNE
OUVERTE
TOUT
PUBLIC
GRATUIT**



CONTACT:

Petra Neue: 02 97 61 80 21 - 06 82 80 98 22
contact.petra.neue@orange.fr
www.roue-waroch.fr



21 Mai
19:00
Plaudren
Salle
Ty An Holl



L'École
**GUIAR
VOICE**

Fête ses 10 ans



1 € par entrée pour
NIANING SOLIDAIRE



**Concert
Spectacle**



Restauration sur place / Buvette



A VOS AGENDAS

DIASTÈMES PROD
CONCERTS SPECTACLES ÉVÉNEMENTS MUSICAUX

**FÊTE DE LA
"LIVE MUSIC"
À PLAUDREN**

**Samedi 18 Juin
à 19h00**

AUTO CROSS
Organisé par Auto Club du Touldouar

Dimanche 8€
Pass-WE 10€

**ST JEAN
BREVELAY**

**18 & 19
JUIN**

ROUGAIL LE SAMEDI SOIR

BCT
Crédit Mutuel de Bretagne

22ème édition
d'auto cross sur le
circuit du
Touldouar.

Samedi 18 juin à
partir de 14h 1ère
manche
qualificative et
soirée rougail sur
place ou à emporter.

Dimanche 19 juin à
partir de 9h 2ème et
3ème manches.
Finale A à partir de
17h. Restauration le
midi bœuf
bourguignon et
restauration rapide.

Tarif 10€ le pass week-end

*Venez nombreux. Sportivement l'auto cross
du Touldouar.*

DIASTÈMES PROD

FESTI' PLAUDREN

Concert
19H

Samedi 09 Juillet 2022
Au Stade de Foot

Feu d'Artifice

Contact: diastemesprod@gmail.com t.vic@guitarvoice.biz Facebook: Diastèmes Prod

Plan de déviation - Travaux - du 30 mai 2022 au 10 juin 2022



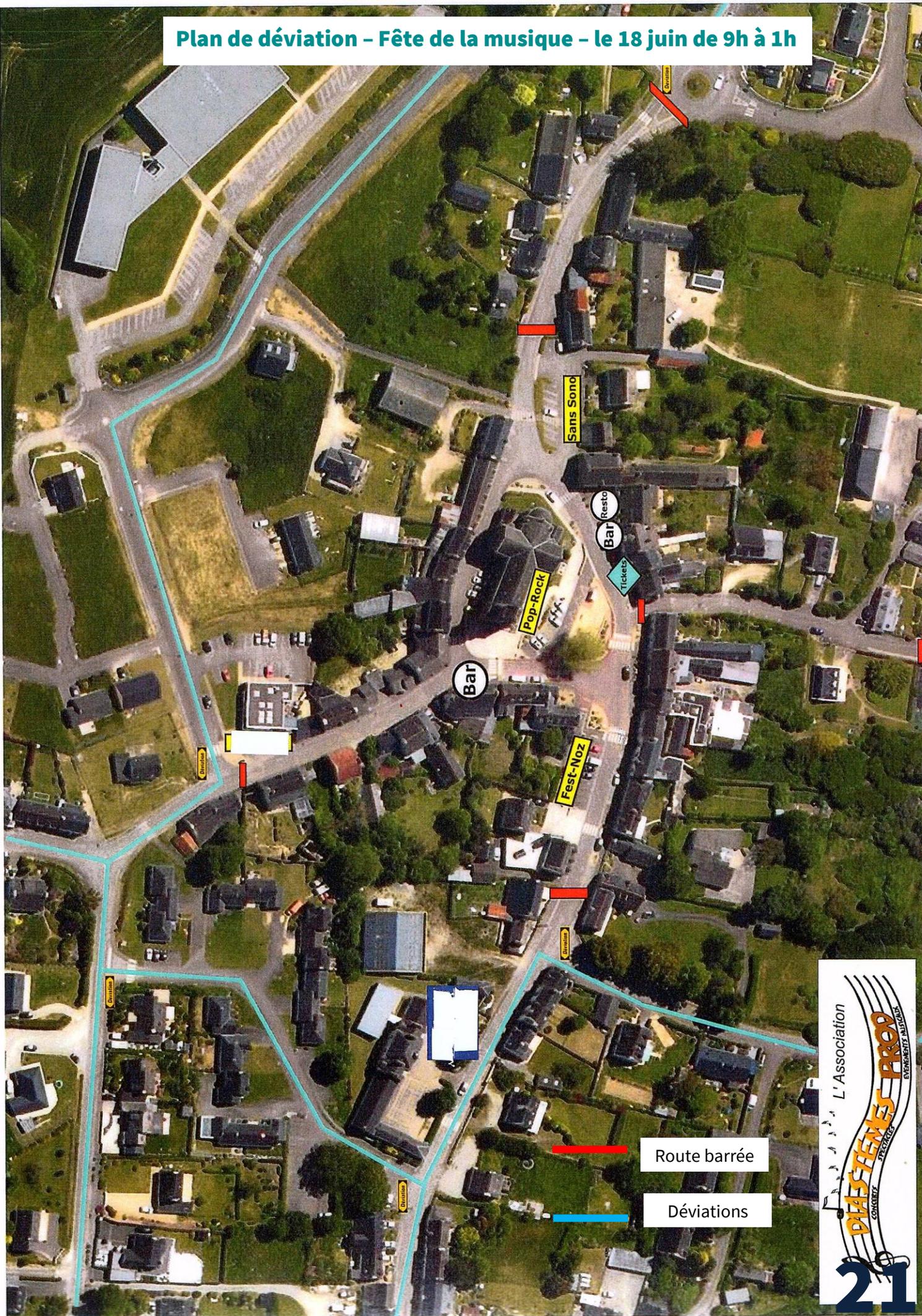
Travaux de remplacement de conduite d'eau potable.

Des perturbations pourront être rencontrées sur le réseau d'eau potable le temps des travaux

Plan de déviation - Auto Cross - du 18 juin 2022 à 8h au 19 juin 2022 à 22h



Plan de déviation - Fête de la musique - le 18 juin de 9h à 1h



Route barrée

Déviations

L'Association
DIASYSTEMES PROD
CONCERTS SPECTACLES
EVENTS MUSICIQUES

Contacts utiles

Mairie de Plaudren

5 Place de la Mairie 56420 PLAUDREN

> 02 97 45 90 62

> mairie@plaudren.fr

> www.plaudren.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi 9h-12h/14h-18h

Mardi, Vendredi 8h30-12h/14h-17h30

Mercredi, Jeudi 8h30-12h30

Garderie - ALSH - Cantine

Rue de l'Avenir 56420 PLAUDREN

> 02 97 45 85 70

> enfance@plaudren.fr

Bibliothèque

Rue de l'Avenir 56420 PLAUDREN

> 02 97 45 58 73

> bibliotheque@plaudren.fr

Horaires d'ouverture au public :

Mercredi 9h-12h/14h-17h

Samedi 10h-12h/14h-17h

Domicile partagé.

Résidence Lann Feutan

1 Place Lann Feutan 56420 PLAUDREN

> 02 97 45 84 20

> lann-feutan@orange.fr

Poste

7 Place de l'Eglise 56420 PLAUDREN

> Point Poste au bar Ô Breizh Tro

Prochaine parution du bulletin : 15 juillet 2022

Articles en format word et photos en JPEG à envoyer à mairie@plaudren.fr avant le 5 juillet dernier délai.

Consultable sur <http://www.plaudren.fr>

Comité de rédaction : Marie LE DEIT (rédactrice territoriale) Jean-Marc DENIS, Nathalie LE LUHERNE, Michaël FERIR, Hervé LE MIGNON, Aurélie GILLET, Cécile DANIEL (élus).

Correspondant de presse

> Ouest France

Mme Marcelle LE BORGNE

06 07 50 97 49 | leborgnepierre@neuf.fr

> Télégramme

Mme Pascale Corlay

06 41 13 33 10 | pascalecorlay@gmail.com

> La Gazette du Centre Morbihan

M. Roland Pousse

06 71 36 33 80 | roland.pousse@orange.fr

Assistante sociale

> Mme CLOAREC

> 02 97 69 52 00

Golfe du Morbihan Vannes Agglomération

Parc d'innovation Bretagne Sud II

30 rue Alfred Kastler - CS 70206 56006 VANNES CEDEX

> 02 97 68 14 24

> <https://www.golfedumorbihanvannesagglomeration.bzh>

Service déchets : 02 97 68 33 81 | dechets@gmvagglo.bzh

Service urbanisme : 02 97 68 70 70 | ads@gmvagglo.bzh

Espace autonomie santé : 02 97 48 97 97 [accueil@aps56.org

Service eau et assainissement : 02 97 57 24 32 |

eau.secteur-ouest@gmvagglo.bzh

SPANC : 06 16 19 85 20 - 06 86 90 09 65 |

anc.periurbain@gmvagglo.bzh

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30

École primaire publique Le Sac de Billes

10 rue des Déportés 56420 PLAUDREN

> Directrice : Mme Véronique LE FLOCH

> 02 97 45 94 95 / 07 48 12 59 82

> ec.0560348z@ac-rennes.fr

École primaire privée Saint Bily

6 rue du Souvenir Français 56420 PLAUDREN

> Directrice : Mme Marianne LE MARECHAL

> 02 97 45 90 97

> eco56.stbi.plaudren@enseignement-catholique.bzh